



## Les Centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les Centres communaux d'action sociale accueillent, orientent et accompagnent les personnes en situation de précarité, sans résidence stable et toute personne âgée de 60 ans ou plus. Ils accompagnent les personnes dans leurs démarches (dossiers d'admission en résidences de personnes âgées, dossiers d'aide sociale etc.) et les informent de leurs droits.

### Le CCAS de la ville de Brest

Le CCAS s'adresse à :

- > [toute personne en difficulté, passagère ou durable](#)
- > [toute personne âgée de 60 ans et plus](#)

En lien avec les partenaires qu'ils soient institutionnels (Conseil départemental du Finistère, Direction de la cohésion sociale, Agence régionale de santé, etc.), ou associatifs, le CCAS apporte des réponses adaptées pour favoriser l'insertion des personnes dans tous les domaines de la vie quotidienne : le logement, la santé (l'accès aux soins, le bien-être physique et psychique), la culture etc.



**Bon à savoir : un point d'accès public à Internet (PAPI) est à la disposition des personnes dans les locaux du CCAS et ce gratuitement.**

Le rôle du CCAS est aussi de coordonner et soutenir les partenaires associatifs et institutionnels du secteur social en :

- > développant des activités d'accompagnement collectif proposées tous les jours. Ces activités, destinées aux personnes suivies par les travailleurs sociaux du CCAS ou par des associations, favorisent l'autonomie et l'insertion sociale. Quelques exemples : activités nautiques, marche active, atelier musique à la Carène, spectacles au Quartz, atelier artistique, atelier cuisine, atelier bricolage, jardinage etc.
- > développant des projets pour mieux accompagner les personnes en grande précarité. Le site internet « [Repères dans la cité](#) » est un exemple de projet. Il recense les structures brestoises intervenant dans le cadre de l'isolement, la précarité et l'exclusion
- > d'animer et de coordonner des dispositifs comme :
  - l'aide alimentaire assurée par une quinzaine d'associations brestoises
  - la billetterie sociale : favorise l'accès aux loisirs culturels et sportifs des publics en difficulté. Près d'une soixantaine d'associations constituent le réseau de diffusion de l'offre auprès de ces publics qui peuvent bénéficier de tarifs préférentiels et d'un accompagnement au Quartz, au théâtre, à Océanopolis, aux cinémas, aux matchs du Stade Brestois, aux concerts de la Carène etc.

## Contact

### Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Brest

40 rue Jules Ferry  
29200 Brest

☎ 02 98 00 84 00

@ ccas-direction@ccas-brest.fr

**Horaires d'ouverture au public :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

**Accès :** Bus : ligne 7 arrêt St Pol Roux / Tram : arrêt Octroi

Les CCAS des communes de Brest métropole

# Les CCAS des communes de Brest metropole

## Contact

### CCAS Mairie de Bohars

1 rue Prosper Salaun  
29820 Bohars

☎ 02 98 03 59 63

🌐 <http://www.mairie-bohars.fr/centre-communal-d-action-sociale-c-c-a-s.php>

@ [affaires-sociales@mairie-bohars.fr](mailto:affaires-sociales@mairie-bohars.fr)

### CCAS Mairie de Gouesnou

1 place des fusillés  
29850 Gouesnou

☎ 02 98 37 37 73

🌐 <http://www.gouesnou.bzh/centre-communal-daction-sociale/>

@ [social@gouesnou.fr](mailto:social@gouesnou.fr)

### CCAS Mairie de Guilers

16 rue Charles de Gaulle  
29820 Guilers

🌐 <http://www.mairie-guilers.fr/actions-sociales/le-centre-communal-dactions-sociales>

@ [ccas@mairie-guilers.fr](mailto:ccas@mairie-guilers.fr)

### CCAS Maison des Solidarités de Guipavas

11 rue amiral Troude  
29490 Guipavas

☎ 02 98 32 88 33

🌐 <http://solidarite.mairie-guipavas.fr/maison-des-solidarites/le-centre-communal-d-action/les-missions-du-ccas/>

@ [ccas@mairie-guipavas.fr](mailto:ccas@mairie-guipavas.fr)

### CCAS « Ti Skoazell » Mairie du Relecq-Kerhuon

1 place de la Libération  
29480 Le Relecq-Kerhuon

☎ 02 98 28 44 96

🌐 <http://www.mairie-relecq-kerhuon.fr/le-social/le-centre-communal-d-action-sociale-ccas>

@ [ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr)

### CCAS Mairie de Plougastel

1 rue Jean Fournier  
29470 Plougastel-Daoulas

☎ 02 98 37 57 52

🌐 <http://www.mairie-plougastel.fr/famille/solidarite/ccas/>

@ [ccas@mairie-plougastel.fr](mailto:ccas@mairie-plougastel.fr)

### CCAS Mairie de Plouzané

Place Angela Duval BP 7  
29280 Plouzané

☎ 02 98 31 95 42

🌐 <http://www.ville-plouzane.fr/index.php/fr/services-a-de-proximite/le-ccas>

@ [service.ccas@ville-plouzane.fr](mailto:service.ccas@ville-plouzane.fr)

## Commentaires

Nom (obligatoire)

NOM (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✔ ENVOYER

## Commentaire (1)

Posté le 13-06-2017 à 11:06 **Christèle**

bonjour,  
je me permets de venir vers vous dans le cadre d'une reconversion professionnelle, en effet je viens d'être licenciée pour inaptitude dû à des soucis de santé et je souhaiterais faire du portage de repas à domicile, pouvez-vous me guider?  
Bien cordialement

Posté le 13-06-2017 à 11:06 **Brest Métropole**

Bonjour,  
Nous vous invitons à consulter les offres d'emploi en ligne de Brest Métropole ([https://www.brest.fr/vos-demarches/emplois-et-stages-a-brest-metropole-ou-a-la-ville-de-brest/consulter-nos-offres-demploi-147.html?no\\_cache=1](https://www.brest.fr/vos-demarches/emplois-et-stages-a-brest-metropole-ou-a-la-ville-de-brest/consulter-nos-offres-demploi-147.html?no_cache=1)) ou de présenter votre candidature spontanée (<https://www.brest.fr/vos-demarches/emplois-et-stages-a-brest-metropole-ou-a-la-ville-de-brest/candidature-spontanee-a-un-emploi-745.html>)  
Cordialement.

Dernière mise à jour le : **02 décembre 2019**

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

**Accueil téléphonique :**

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30